Ouestions orales

Pour calculer la réduction procentuelle, nous avons utilisé les chiffres autorisés pour 1980, afin de pouvoir comparer des pommes avec des pommes, et non pas avec des oranges.

Quoi qu'il en soit, l'important est que ce programme de contrôle se base sur le seuil d'émissions acides auquel, selon les chercheurs, commencent à se produire des dommages dans l'environnement. C'est un bon programme. Il est nettement supérieur à celui des autres pays, y compris les États-Unis, d'où émanent certaines critiques.

TÉLÉFILM CANADA

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, le 19 octobre, la ministre des Communications a reçu un télégramme urgent provenant de producteurs indépendants et de cadres supérieurs des réseaux de télévision publique et privée, et notamment Global, CTV, Radio-Canada, TVA, Quatre Saisons, Radio-Québec et TV-Ontario, que la politique d'exploitation et la position financière actuelle de Téléfilm inquiètent vivement. La ministre sait que cela aura une incidence très néfaste sur la teneur canadienne des émissions télévisées dans les années à venir.

Comme la ministre le sait, au milieu de l'année financière, Téléfilm Canada n'a plus d'argent et l'entreprise offre des billets à ordre pour avril prochain, au lieu de payer en espèces les émissions de cette année. Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas averti les responsables de l'industrie canadienne du film et de la radiodiffusion des mesures qu'elle est disposée à prendre, en sa qualité de ministre responsable, ni quand elle va les rencontrer, ou prévoit-elle interrompre les activités de Téléfilm pour les six prochains mois, ce qui ne manquerait pas de réjouir ses cousins américains?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, il est intéressant de noter que la dernière année où le gouvernement libéral a été au pouvoir, le budget de Téléfilm Canada s'élevait à 16 millions de dollars par an. Cette année, son budget atteint 114 millions de dollars.

Cette différence prouve que le gouvernement actuel attache beaucoup plus d'importance à l'industrie cinématographique canadienne que son prédécesseur.

Téléfilm Canada a dit qu'elle honorerait tous ses engagements financiers. Elle a également pris des mesures—et je m'en réjouis—en vue de remanier ses méthodes en matière de gestion des liquidités. Le député sera certainement très heureux de l'apprendre.

De toute évidence, l'industrie cinématographique a connu une grande expansion dans notre pays. Je me réjouis que cette expansion soit due entre autres au financement offert par Téléfilm Canada.

LA CAPACITÉ DE LA SOCIÉTÉ DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, c'est seulement la troisième année d'affilée cette année que Téléfilm Canada traverse une crise financière dont tout le blâme, aux dires de M. Jean Sirois, retombe sur le ministre des Finances, qui a si «bien fait» en matière de déduction pour amortissement dans les dispositions prévues pour le prochain budget de cette société. C'est la cause de la crise actuelle, et non pas la gestion financière de cet organisme, selon M. Sirois.

La ministre a-t-elle autorisé Téléfilm a émettre des billets à ordre sur ses crédits de l'an prochain? Faut-il comprendre que cette société fera du rattrapage sur son budget de l'année prochaine, ou la ministre lui offre-t-elle de relever son budget actuel pour qu'elle respecte non seulement ses engagements courants, mais aussi ceux de l'an prochain?

a (1520)

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, il est intéressant de constater que la députée nous dit un jour qu'il nous faut éviter le dirigisme à l'égard des agences culturelles, qu'il faut leur laisser leur indépendance, puis, le lendemain, elle vient nous dire à la Chambre de nous mêler de la gestion de Téléfilm Canada. Elle ne peut pas jouer sur les deux tableaux.

Mme Finestone: Vous êtes la ministre responsable.

Mlle MacDonald: Je tiens à assurer à la députée que Téléfilm Canada respectera ses engagements, comme l'a promis son président, même s'il est certain qu'elle devra les rééchelonner. Je l'assure que le gouvernement continuera d'appuyer de diverses façons l'industrie canadienne du cinéma. Je dois dire que la députée est certainement le porte-parole de l'industrie cinématographique américaine au Canada, puisqu'elle ne cesse de faire valoir ses intérêts.

M. le Président: Je crois devoir signaler à la Chambre qu'après la question du député de Cape Breton Highlands—Canso et celle du député de Vancouver-Est, la période des questions sera terminée.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES CONSÉQUENCES POUR LES CONSOMMATEURS

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre peut-il nous dire de quelle façon une concurrence plus intense s'exerçant sur une plus vaste gamme d'articles de consommation, dans le cadre de l'accord commercial avec les États-Unis, va profiter aux Canadiens à faibles revenus et aux autres?